

On trouve parmi les traits de M.H., le trait *moyen* (p. ex. ε [+ moyen], æ [÷ moyen]) dont l'universalité est fort discutable. D'après M.H., ce trait devrait permettre d'établir une opposition entre *o* et *u*. A la page 9, M.H. présente le système vocalique sous-jacent de l'ancien français, avec sa réalisation phonétique en syllabe tonique fermée. En voici les oppositions:

| | |
|----------------------|-------------------|
| [i] virt | [u] cort (court) |
| [e] vert | [o] sort (surgit) |
| [ɛ] pert (il perd) | [ɔ] fort |
| [æ] pert (il paraît) | [a] tart (tard) |

Il me semble fort hypothétique de supposer que les traits phonologiques inhérents, qui sont binaires (soit de la valeur + soit de valeur ÷), sont faits pour décrire l'output phonétique. En introduisant le trait [\pm moyen], M.H. peut établir des oppositions entre $\varepsilon/\text{æ}$ et o/u . De cette façon, les exemples 1.5. p. 9 fonctionnent comme des exemples de l'opposition entre les voyelles par leur différence d'aperture.

Il est permis de supposer une opposition entre *pert* [ɛ] (*il perd*) et *pert* [æ] (*il paraît*) à un niveau sous-jacent. Dans ce cas, il s'agit d'une opposition phonologique; mais comment vérifier cette opposition au niveau phonétique, sans avoir un «native speaker» et sans fondement universel?

Il est évident que l'auteur fait appel aux connaissances de phonétique universelle, p. ex., pour tenter d'établir les règles phonologiques. Bien que les universaux phonologiques appartiennent aux universaux les mieux établis à l'intérieur de la recherche sur les universaux du langage, on devrait proposer un réexamen plus approfondi de l'hypothèse des traits binaires.

La présente étude sur la description phonologique du français des XII^e et XIII^e siècles doit être considérée comme un pas important vers l'établissement de la recherche sur les états de langue du

passé dans un cadre transformationnel génératif (description synchronique). La question est de savoir si une telle étude, en ce qui concerne la composante syntaxique, serait possible au même degré. Et si une description des changements de langue (description diachronique), dans le cadre de la grammaire transformationnelle, serait réalisable.

Grâce aux résultats de cette étude, M.H. a frayé le chemin à l'emploi de la théorie TG pour une description synchronique d'un état de langue du passé. Il faut avouer que les règles établies par M.H. ne sont pas toujours immédiatement compréhensibles et semblent parfois même très compliquées. Pourtant, la faute n'en incombe pas toujours à M.H., mais plutôt au stade actuel de la théorie transformationnelle générative. [J.P.]

Povl Skårup, Jeanne Pontoppidan
Århus

Roland Blondin: *Fonction, structure et évolution phonétiques. Etudes synchroniques et diachroniques du phonétisme gallo-roman et français*. Paris, Champion, 1975. 24 + 676 pp.

Ce livre est une thèse de doctorat (soutenue en 1973), dont la présentation sort de l'ordinaire: «Ce travail ne se présente nullement comme une recherche de type monographique. Il est le fruit d'une réflexion mûrie sur la matière même de mon enseignement ...» (Introduction), ce qui donne au livre un caractère particulier: «d'une part la multiplicité des questions traitées, d'autre part, une évidente disparité méthodologique ...» (ibid.).

Commençons par «la multiplicité des questions traitées». La table des matières en donne une idée parfaite: I. Semi-

voyelles et sonantes (pp. 1-139). II. La palatalisation consonantique romane (pp. 135-290). III. Esquisse diachronique du système vocalique oral en français (pp. 291-391). IV. Nasalité et nasalisation française (pp. 393-494). V. La palatalisation U → Ü dans le domaine gallo-roman (pp. 495-522). VI. L'amuïssement de *ç* devant *t* désinentiel en ancien français (pp. 523-594). VII. Traits distinctifs, taxinomie phonématique et phonologie générative (pp. 595-648).

On voit que s'y trouvent ainsi traitées la plupart des grandes questions relatives à la phonétique historique. On aurait certes aimé connaître l'opinion de l'A. au sujet d'autres problèmes fondamentaux, tels que la syncope et la diphtongaison (effleurées, il est vrai, en plusieurs endroits), mais on ne saurait lui faire grief de ne leur avoir pas consacré d'étude particulière.

Quant à la «disparité méthodologique» dont parle l'A., elle est en effet «évidente», mais elle est aussi, malheureusement, assez gênante. Analyses traditionnelles, structuralistes et générativistes se côtoient ou se succèdent dans un pêle-mêle assez déconcertant. Les parties les plus brèves (V et VI) sont incontestablement les mieux réussies: on a l'impression que l'A. y reste plus qu'ailleurs maître de sa matière. La dernière partie (VII) fait l'éloge de l'analyse générative en tant que principe directeur possible des recherches diachroniques, mais si ce point de vue est légitime, il n'est pas évident. Pourquoi alors le repousser à la conclusion du livre, alors qu'il aurait été si simple de commencer par cette partie pour démontrer ensuite quel pourrait être l'apport de ce système en matière diachronique?

Je crois toucher par là le point faible du livre. Il est «le fruit d'une réflexion mûrie sur la matière même de [l']enseignement» de l'A., autrement dit la publication d'une série de cours magistraux. Mais ce genre de cours, si excellents

soient-ils, sont adaptés à des besoins pédagogiques, ce qui ne veut pas forcément dire qu'ils constituent un bon livre et, à plus forte raison, une thèse digne de ce nom.

S'il est légitime d'initier les étudiants à la jungle générative à travers les analyses traditionnelles, il en va autrement pour la présentation scientifique. L'A. n'aurait pas eu à s'excuser auprès du lecteur en disant qu'il «est pourtant assez facile, malgré les hésitations et les réticences, de déceler une pensée directrice» (Introduction) s'il s'était carrément avoué générativiste dès la première page. Le lecteur est franchement dérouté, et ce n'est qu'après la lecture du livre entier qu'il comprend l'intention de l'A., après quoi il lui faut reprendre sa lecture pour juger le livre à sa juste valeur.

Il faut avant tout souligner que l'A. a beaucoup lu, et que sa perspicacité à l'égard de ses lectures est impressionnante. Il lui arrive, il est vrai, d'être trop ou pas assez critique, mais devant la multitude des sujets traités, il est excusé d'avance. On peut également lui reprocher de citer principalement des sources françaises (s'il avait lu la *Phonétique française* de Holger Sten, il aurait certainement modifié certains passages relatifs au français moderne), mais on ne lui en tiendra pas rigueur.

Il est en revanche fort regrettable que l'A. ne semble pas donner assez de suite à ses idées, qui restent le plus souvent fragmentaires et sans lien organique, si bien qu'on finit par se demander dans quel but il a écrit son livre. Malgré une structuration en apparence très précise, on y cherche en vain une synthèse, tant des phénomènes particuliers que de l'ensemble des questions traitées, et on en est réduit à constater qu'on a sous les yeux une multitude de détails bien vus et bien présentés, mais qui n'aboutissent à rien d'autre qu'à des points de suspension.

Plus qu'un livre homogène, c'est un recueil d'articles sans lien bien net, et dont l'essentiel se trouve dans l'examen critique des théories déjà émises, critique non seulement bien formulée, mais le plus souvent très pertinente. Vu sous cet angle, le livre a pourtant le grand défaut de ne pas donner suffisamment de renvois. Et, ce qui est pire, on aurait grandement besoin d'un index des matières traitées qui dépasse les quatre pages qui y sont consacrées (pp. 651-54). Un index des mots cités prendrait certainement trop de place (mais il aurait été fort utile), alors qu'il est vraiment inadmissible qu'un livre de cette importance ne comporte pas de bibliographie.

Ajoutons que la présentation matérielle n'est pas des plus heureuses. Va pour l'impression en off-set devenue, hélas, très fréquente de nos jours. Mais elle exige beaucoup de discipline de la part de qui met le manuscrit au propre; on ne saurait admettre, comme c'est le cas ici, les lignes de longueur très inégale et les pages variant de 20 lignes (p. 646) à 28 lignes (p. 521) avec des écarts encore plus grands en cas de note en bas de la page, allant de 15 lignes (pp. 260 et 262) à 32 lignes (p. 447). L'élargissement des lignes et des pages à leur maximum ainsi que la réduction de l'interligne auraient réduit presque de moitié le nombre de pages d'un livre tellement volumineux qu'il est vraiment difficile à manier.

Palle Spore
Odense

3. Enseignement du français

Pour enseigner le français. présentation fonctionnelle de la langue, sous la direction de Mortéza Mahmoudian. Paris, PUF, 1976. XXVI + 428 p.

Mortéza Mahmoudian et son équipe, constituée d'enseignants de français, présentent une mise en application de la théorie fonctionnelle au système de la langue française sous l'angle synchronique. Cet ouvrage s'adresse aux enseignants de tous les niveaux et peut être utilisé par ceux qui n'ont pas eu de formation linguistique préalable. Il est le résultat de cinq années de travail constamment accompagnées d'expérimentations pédagogiques dont le détail figure dans des fascicules parus ou à paraître de «Recherches Pédagogiques» sous l'égide de l'Institut National de Recherches Pédagogiques. Dans cet ouvrage, qui ne vise pas à présenter de façon exhaustive les structures de la langue, on a cherché en priorité à offrir un cadre de réflexion aux enseignants de français en France.

On nous offre pour la première fois une présentation d'ensemble des problèmes de linguistique française dans le cadre de la théorie fonctionnelle d'André Martinet, dont on trouve les toutes premières esquisses au chapitre 4 des *Eléments de linguistique générale* et qu'il a approfondies par la suite dans divers articles groupés aujourd'hui dans *Studies in Functional Syntax* (Munich, Wilhelm Finck, 1975).

Avant de passer à l'ouvrage lui-même, il me paraît indiqué de rappeler les fondements de l'analyse fonctionnelle des langues.

A la base de la théorie fonctionnelle se trouve l'affirmation que toute langue est un *instrument de communication* et que communiquer «c'est, à l'aide de quelque chose de manifeste, rendre compte de quelque chose qui ne l'est pas.» (p. 21). On recherchera donc les conditions auxquelles toute langue «doit satisfaire pour assurer la communication comme elle le fait.» (p. 6). Dans les énoncés, les opérations de communication révèlent une double articulation: tout énoncé est cons-